ment de centralisation contre lequel on se récrie tant de nos jours, et qui, bien avant la Révolution, s'était emparé de la France. Désormais, Paris deviendra le centre du pays, centre vers lequel tout convergera de plus en plus.

Aussi notre étude se trouve-t-elle simplifiée. Notre vie locale se perdant dans le mouvement uniforme que va lui imprimer une main directrice unique, désormais nous n'aurons plus de faits historiques à enregistrer. Dorénavant, nous n'aurons plus qu'à signaler les noms des différentes familles qui ont possédé notre territoire. Et en relatant l'ordre de succession des titulaires de la baronnie de Malleval, nous établirons également celui des seigneuries de Virieu et Chavanay, car toutes deux ont toujours fait partie de la baronnie de Malleval, ont eu la même histoire et appartinrent aux mêmes seigneurs.

Lors de l'engagement du domaine, nous voyons la terre de Malleval passer des comtes de Forez entre les mains d'Antoine de Varey qui, — par contrat fait le 26 septembre 1517, entre Anne de France, mère de François Ier, le connétable de Bourbon qui n'était autre que Charles III comte de Forez et Suzanne de Bourbon, épouse de ce dernier, — échangea sa terre de Marignan et Gignat en Provence pour la baronnie de Malleval et Virieu, la seigneurie de Chavanay et Bessey, avec cette clause que si les terres de Malleval, Virieu et Chavanay se trouvent valoir plus de 500 livres de revenu par an le surplus appartiendrait au connétable et à ses successeurs (8). Cet échange fut confirmé par François Ier, le 9 juillet 1533. Malleval échut ensuite à Jean de Fay qui devint seigneur de Virieu par son mariage avec Louise de Varey, dame de Virieu. Les de Varey étaient

<sup>(8)</sup> Les fiefs du Forez, loc. cit.